

ESPACE DANIEL-SORANO

Assemblée générale du 15 décembre 2021

Rapport moral de l'exercice 2020-2021 de Nicole BONAVENTURE, Présidente

La dynamique de la saison 2019-2020 s'est brisée avec la crise sanitaire qui s'est prolongée pendant la saison 2020-2021. Nous avons, comme la plupart des structures, dû faire un arrêt forcé de toutes nos actions, de fermer nos portes et avons été contraints d'annuler certains de nos évènements. Les deux confinements ont entraîné la suspension de toutes les activités du 2 novembre 2020 au 4 janvier 2021, et du 4 avril au 18 mai 2021.

Cette situation a provoqué la chute de 1 187 d'inscriptions à nos activités par rapport à 2019-2020 : une perte de 152 inscriptions pour les Ateliers Sorano et 1 035 pour les Entités Hébergées. Notre fonctionnement ne s'est pas pour autant arrêté grâce à l'inventivité de nos salariés et des responsables d'activités. Ainsi certaines activités ont perduré par des moyens de visio-conférences maintenant ainsi le lien avec nos adhérents et notre public. Cette période nous a permis de développer de nouvelles compétences et d'être créatif.

Dans le cadre de la saison Jazz, période où les spectacles ont été interdits en salles, afin d'entretenir nos liens musicaux avec le public de Sorano et de faire découvrir à d'autres publics notre programmation, nous avons proposé 3 captations de concerts de jazz qui ont été disponibles 30 jours gratuitement sur nos réseaux sociaux et ceux de nos partenaires. Ces chantiers ont été des beaux outils de remotivation des équipes.

Afin de traverser cette crise sanitaire et face à des perspectives budgétaires inquiétantes, un certain nombre de mesures ont été prises : la réduction du budget communication et celui des investissements, le non-remplacement d'un agent d'accueil démissionnaire en raison de la fermeture imposée du bar. Au vu des déficits de certains ateliers, il a été proposé à un petit nombre d'animateurs-techniciens de faire partie d'un plan d'accompagnement de départ des effectifs de Sorano. Deux animateurs-techniciens ont accepté la rupture conventionnelle proposée qui, pour rappel, n'est pas une sanction mais une rupture du contrat de travail par consentement mutuel entre le salarié en contrat à durée indéterminée et l'employeur.

Afin de préparer la reprise de la saison 2021-2022, nous sommes restés dans une dynamique en proposant de nouvelles activités et en cherchant à compléter notre offre culturelle. Ainsi, un groupe de travail qui réfléchit sur le futur de Sorano, mené par Hughes Berne, un des deux vice-présidents de nos association, a été créé.

Le travailler ensemble s'est également illustré par la mise en place pour 2021-2022 du Pass trio : un nouvel abonnement mutuel à des spectacles de la Ville, de Prima la Musica et de Sorano.

Notre politique de remboursement

Par vote du Conseil d'administration de septembre 2020, les adhérents ont été remboursés - au prorata temporis - de leurs frais d'inscription aux Ateliers Sorano à la fin de la saison 2020-2021 après qu'un bilan des fermetures imposées a été effectué. Je tiens à souligner que ces remboursements représentent un effort financier important. En revanche, le remboursement ou la

réduction de la cotisation annuelle n'a pas été mis en œuvre. En effet, l'adhésion Sorano est indépendante des activités proposées, elle signe l'appartenance de la personne à l'association. Adhérer à l'Espace Sorano, c'est soutenir son projet associatif d'animation culturelle pour un espace ouvert à tous, favorisant le développement personnel à travers la pratique de loisirs et encourageant la création artistique.

Pour le public du spectacle vivant, il a eu le choix d'un report des places sur le même spectacle, un avoir utilisable ou le remboursement total.

Ressources humaines

En raison des interdictions d'ateliers et du ralentissement de l'activité, 22 salariés sur 26 ont été déclarés, à un moment donné, en activité partielle, au cours de la saison 2020-2021. Pour répondre à leurs difficultés financières liées à l'activité partielle, et signalées par les représentantes du personnel, deux mesures ont été adoptées :

- compensation en partie de la perte de salaire net subie de janvier à avril 2021 inclus,
- maintien du salaire net de mai à juin 2021 inclus.

Subventions

L'Espace Sorano a bénéficié du fonds de solidarité en tant que structure agissant dans un secteur protégé. Les modalités de son versement étaient variables selon les mois. Le directeur a également monté des dossiers de demande de subvention auprès d'organismes comme le Centre National de Musique.

Investissements et travaux

Je remercie la Ville de Vincennes qui soutient nos demandes d'investissements et réalise les travaux qui lui incombent en tant que propriétaire de nos murs. La Ville a entrepris divers travaux :

- dans le cadre de mise aux normes pour l'accessibilité handicapés, la Ville a continué les modifications pour respecter le programme Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée). Des aménagements spécifiques ont été réalisés : matérialisation de places spécifiques pour les personnes handicapées dans le théâtre, bandes podotactiles à l'approche des escaliers,...
- le déplacement d'une cloison dans la petite salle de Micronet pour accéder à la fenêtre,
- les travaux d'aménagement des placards en fond de scène du Petit Sorano,
- l'étude de la qualité de l'air dans la salle de sculpture.

De son côté, l'Espace Sorano investit également dans la structure, à titre d'exemples :

- raccordement de la connexion internet dans la cabine de projection de cinéma,
- installation de nouveaux rideaux de fond de scène dans le Petit Sorano

Réunions de nos instances

Conformément aux statuts, les instances dirigeantes de notre association ont été renouvelées à l'occasion de l'Assemblée Générale du 15 décembre 2020. Cinq sièges de membres du C.A. étaient soumis à l'élection. Les 5 candidats aux postes d'administrateur ont été élus à l'unanimité: Mme Brugière, Mme Cordonnier, M. de Vinzelles, M. Loyal et M. Rossignol.

Le Bureau, élu par le C.A. du 15 décembre 2020, se compose de la façon suivante :

Nicole BONAVENTURE : Présidente

Hughes BERNE : Vice-président en charge des systèmes d'information et d'organisation

Jean-Marie DE VINZELLES : Vice-président chargé du développement du jazz

Gilles ROSSIGNOL : Trésorier

Dominique CHEVALLIER : Secrétaire

Jacques LIBERT

Alain NOËL

En vue de prendre avec la direction, les décisions qui s'imposent, déterminer le budget et en contrôler l'exécution,

le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois : le 12 novembre 2020, le 15 décembre 2020, le 1^{er} avril 2021 et le 28 juin 2021.

le Bureau s'est réuni 7 fois : les 17 et 30 septembre 2020, le 9 novembre 2020, le 11 février 2021, le 25 mars 2021, les 3 et 16 juin 2021.

Le Comité de Sélection Culturelle (CSC) qui comprend, outre des membres du C.A. de l'Espace Sorano, une représentante des services culturels de la Ville, s'est réuni deux fois. Il est chargé de faire les choix de spectacles vivants et d'expositions à partir des nombreuses propositions qui lui sont faites.

La fréquence des réunions de ces trois instances me donne l'occasion de saluer l'engagement de leurs membres à la bonne marche de notre association et de les en remercier.

Remerciements

Je souhaite remercier Madame le Maire Charlotte LIBERT-ALBANEL pour son soutien et Madame Annick VOISIN, adjointe au maire chargée de la Culture, pour ses avis éclairés.

Je souhaite également remercier

- les membres du Bureau pour leur accompagnement,
- les membres du Conseil d'administration pour leur participation active,
- le directeur pour son implication car il a fallu pendant cette pandémie faire des choix, prendre des décisions et se poser les bonnes questions,
- l'ensemble du personnel pour leur travail pendant cette période difficile, je profite de ce rapport moral pour les féliciter.

Je n'oublie pas que notre richesse est constituée par les équipes, les membres bénévoles de nos instances et, bien entendu, les adhérents.